



À LA UNE

VISITE DE TRAVAIL ET D'AMITIÉ DE LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT DU CANADA AU SÉNAT DE CÔTE D'IVOIRE



La Présidente du Sénat ivoirien, Son Excellence Madame Kandia CAMARA (à droite) accueillant son homologue du Sénat canadien, Son Excellence Madame Raymonde GAGNÉ

La Présidente du Sénat de Côte d'Ivoire, Son Excellence Madame Kandia CAMARA, s'est entretenue le mardi 04 mars 2024 avec la Présidente du Sénat du Canada, Son Excellence Madame Raymonde GAGNÉ, au siège du Sénat ivoirien à Yamoussoukro.

Ce tête à tête a été suivi d'une séance de travail entre les Sénateurs membres des deux délégations.



Séance de travail entre les Sénateurs membres des deux délégations

Au cours des échanges, les deux Présidentes ont réaffirmé leur volonté de renforcer la collaboration parlementaire entre les Sénats des deux pays.

Elles se sont félicitées de l'accroissement des flux commerciaux et du potentiel de croissance économique mutuellement bénéfique, notamment dans les secteurs miniers, de l'éducation, des infrastructures et des technologies vertes.

Les Présidentes des Sénats ivoirien et canadien ont aussi affirmé leur satisfaction quant au renforcement du programme canadien de coopération pour le développement, en soutien aux efforts de la Côte

d'Ivoire pour bâtir un avenir plus inclusif, prospère et résilient pour les Ivoiriennes et les Ivoiriens.

Au terme des travaux, un communiqué conjoint, réitérant l'engagement des deux chambres d'œuvrer auprès de leurs gouvernements respectifs à l'approfondissement des excellentes relations qui unissent la Côte d'Ivoire et le Canada, a été lu devant la presse par le Secrétaire Général du Sénat de Côte d'Ivoire, Monsieur TOURÉ Ousmane Samassi.



Lecture du communiqué conjoint devant la presse par le Secrétaire Général du Sénat de Côte d'Ivoire, Monsieur TOURÉ Ousmane Samassi

Pour rappel, la Présidente du Sénat du Canada effectuait une visite d'amitié et de travail en Côte d'Ivoire du 02 au 06 mars 2024.

Outre les Sénateurs ivoiriens et canadiens présents, la séance de travail a enregistré les présences des Ambassadeurs Bafégué OUATTARA et Anderson BLANC, respectivement Ambassadeur de Côte d'Ivoire au Canada et Ambassadeur du Canada en Côte d'Ivoire.



Photo de famille

PARTICIPATION DE LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT AU FORUM PARLEMENTAIRE MONDIAL AUX USA

Le Forum parlementaire mondial (Global Parliamentary Forum – GPF 2024), organisé conjointement avec la Banque mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI), s'est tenu les 15 et 16 avril 2024 à Washington D.C. aux Etats Unis d'Amérique.

Répondant à l'invitation du Réseau parlementaire sur la Banque mondiale et le FMI, la Présidente du Sénat,

Son Excellence Madame Kandia CAMARA, a pris part aux travaux de cette importante rencontre internationale.



Ce Forum, qui s'est tenu en amont des Réunions de printemps de la BM et du FMI, était une rencontre de législateurs du monde entier et de hauts dirigeants de la Banque mondiale et du Fonds Monétaire International pour partager leurs connaissances et leurs expériences ainsi que les meilleures pratiques en matière de développement.

Pour cette mission qui s'inscrivait dans le cadre de la diplomatie parlementaire, la Présidente du Sénat avait à ses côtés le Sénateur KOUAMÉ Norbert Koffi.

Première journée du Forum



Photo de famille de la délégation ivoirienne conduite par la Présidente du Sénat

Après avoir pris part à la cérémonie d'ouverture du Forum, le lundi 15 avril 2024, la délégation du Sénat a participé à plusieurs activités et rencontres, notamment la discussion avec les dirigeants de la Banque mondiale et du FMI et surtout la réunion publique avec le Président de la Banque mondiale et le Directeur Général du FMI.

En marge des travaux de cette première journée, la Présidente Kandia CAMARA a pris part à un dîner offert à la délégation ivoirienne, par Son Excellence Monsieur Ibrahim TOURÉ, Ambassadeur de Côte d'Ivoire près les Etats Unis d'Amérique.

Ce dîner a été l'occasion pour la Présidente du Sénat de féliciter le diplomate et ses collaborateurs pour leur dévouement dans la promotion des valeurs de la Côte d'Ivoire aux États Unis d'Amérique.



La Présidente du Sénat, Son Excellence Madame Kandia CAMARA, a pris part au dîner offert par l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire aux USA

Deuxième journée du Forum



La Présidente du Sénat, Son Excellence Madame Kandia CAMARA, s'est exprimée à la tribune lors du Forum parlementaire mondial

Pour la journée du mardi 16 avril 2024, la Présidente du Sénat, Son Excellence Madame Kandia CAMARA, s'est exprimée à la tribune, à l'ouverture du panel sur le thème « renforcer la responsabilité et la gouvernance pour de meilleurs résultats de développement : le rôle des parlementaires ».

Dans son intervention, la Présidente Kandia CAMARA a indiqué que le Parlement ivoirien œuvre sans relâche pour maintenir la Côte d'Ivoire dans un processus continu d'amélioration de la gouvernance afin de garantir la transparence, la responsabilité et l'efficacité dans la gestion des affaires publiques.

Elle a réitéré la détermination du Sénat de la République de Côte d'Ivoire à travailler ardemment pour relever les défis afin d'offrir un avenir meilleur à toutes les Ivoiriennes et à tous les Ivoiriens.

Par ailleurs, avant la clôture de ce Forum international, la Présidente du Sénat a assisté à un panel sur la thématique du genre dont l'intérêt était d'inviter les parlementaires à tirer parti de stratégies efficaces en matière de genre pour faire progresser l'égalité des sexes en vue d'une croissance forte, durable et inclusive.

TRAVAUX PARLEMENTAIRES

RATIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES DU SÉNAT



Table de séance lors de la séance plénière de ratification des compositions des Commissions permanentes du Sénat

La Présidente du Sénat, Son Excellence Madame Kandia CAMARA, a présidé le mardi 12 mars 2024 à l'hémicycle, la séance plénière de ratification de la composition des commissions permanentes du Sénat.

Cette recomposition des listes des membres des Commissions permanentes du Sénat répond à un besoin de conformer l'organisation et le fonctionnement de l'Institution au nouveau Règlement, adopté le 23 novembre 2023.

Désormais, le Sénat compte sept (07) Commissions avec la création de la Commission de l'Evaluation des Politiques Publiques (CEPP). Cette nouvelle commission est présidée par Monsieur BAKARY Ouattara, anciennement Président de la Commission de la Recherche, de la Science, de la Technologie et de l'Environnement (CRSTE).

Madame AMBLARD Viviane Elizabeth épouse ZUNON-KIPRÉ, doyenne d'âge du Sénat, est désormais la Présidente de la Commission de la Recherche, de la Science, de la Technologie et de l'Environnement (CRSTE).

Les deux Sénateurs élus à l'issue des sénatoriales partielles dans le Guemon ont également intégré des Commissions permanentes du Sénat.

Rappelons que l'article 39 de la loi n° 2022-966 du 14 décembre 2022 relative à l'évaluation des politiques publiques prescrit la création, au sein des chambres parlementaires, d'une Commission en charge de l'évaluation des politiques publiques.



Monsieur BAKARY Ouattara,
Président de la Commission de
l'Évaluation des Politiques
Publiques



Madame AMBLARD Viviane E.
épouse ZUNON-KIPRÉ,
Présidente de la Commission de
la Recherche, de la Science, de
la Technologie et de
l'Environnement (CRSTE)

ADOPTION DU CALENDRIER DES TRAVAUX DU SÉNAT POUR LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE 2024



Réunion de la Conférence des Présidents présidée par la Présidente du Sénat, Son Excellence Madame Kandia CAMARA

Le mercredi 13 mars 2024 au siège du Sénat à Yamoussoukro, la Présidente de l'Institution, Son Excellence Madame Kandia CAMARA, a présidé une réunion de la Conférence des Présidents relative à l'examen du calendrier des travaux parlementaires, au titre de la première session ordinaire 2024.

Ce calendrier, qui couvre la période du 13 mars au 19 juin 2024, prévoit l'examen de quatorze (14) projets de loi.

Adopté par les membres de la Conférence des Présidents, l'ordre du jour des travaux du Sénat a été ensuite soumis à l'approbation de l'ensemble des Sénateurs lors de la séance plénière qui s'est tenue le même jour, à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix de Yamoussoukro.

A cette occasion, la Présidente du Sénat a salué l'abnégation et l'engagement des Sénateurs pour le travail parlementaire.



Séance plénière d'approbation du calendrier des travaux parlementaires

ADOPTION DE SIX (06) PROJETS DE LOI PAR LE SÉNAT

- TRAVAUX DE LA COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES, INSTITUTIONNELLES ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (CAGICT)

Le jeudi 21 mars 2024, à la Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro, la Commission des Affaires Générales, Institutionnelles et des Collectivités Territoriales (CAGICT), présidée par Monsieur SIDIBÉ Valy, s'est réunie pour l'examen du **projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2023-672 du 12 juillet 2023 instituant des dispositions dérogatoires au Code électoral par réaménagement de ses articles 107, 111, 120 141, 142, 162, 170, 191, 199 et 203 en vue de la tenue des élections locales et sénatoriales de 2023.**

Présenté aux Sénateurs par le Général Vagondo DIOMANDÉ, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, ce projet de loi a été adopté à l'unanimité des membres présents de la CAGICT.



Point de presse avec le Général Vagondo DIOMANDÉ, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité

Le mardi 16 avril 2024, la CAGICT a reçu Monsieur Jean Sansan KAMBILÉ, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, pour l'examen du **projet de loi modifiant la loi n°61-415 du 14 décembre 1961 portant Code de la nationalité telle que modifiée par les lois n°72-852 du 21 décembre 1972, n°2004-662 du 17 décembre 2004 et n°2013-654 du 13 décembre 2013.**

Pour le Ministre, ce texte vise à combattre la fraude sur la citoyenneté ivoirienne observée suite à la simplification, par les lois précédentes, de la procédure d'acquisition de la nationalité ivoirienne par le mariage.

Le présent projet de loi n'attache plus à la seule formalité administrative du mariage de l'étranger avec l'Ivoirien, la conséquence de l'acquisition immédiate et nécessaire (de plein droit) de la nationalité ivoirienne par le conjoint étranger.

Par ailleurs, le texte présenté aux Sénateurs assure la mise en conformité de l'écriture de plusieurs articles du

code de la nationalité avec certaines dispositions des lois relatives au mariage et à la minorité.

A l'issue des échanges, il a été adopté à l'unanimité des membres présents de la CAGICT.



Monsieur Jean Sansan KAMBILÉ, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, devant la CAGICT

▪ TRAVAUX DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES ET CULTURELLES (CASC)



Monsieur Bruno Nabagné KONÉ, Ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, devant la CASC

Le vendredi 22 mars 2024 à Yamoussoukro, la Commission des Affaires Sociales et Culturelles (CASC), présidée par Monsieur COFFI Michel Benoît, a examiné le **projet de loi relatif aux professions d'Ingénieurs et d'Ingénieurs-Conseils du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics**.

Présenté par Monsieur Bruno Nabagné KONÉ, Ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, ce texte vise à doter l'Etat d'un instrument juridique pour organiser la profession d'Ingénieur-Conseil afin de pallier la non-prise en compte des différents problèmes liés au secteur et à l'exercice de ladite profession. Il a été adopté à l'unanimité des membres de la CASC.



Point de presse avec Monsieur Pierre DIMBA, Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle

Le mercredi 27 mars 2024, la Commission des Affaires Sociales et Culturelles (CASC), présidée par M. COFFI Michel Benoît, a reçu à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix de Yamoussoukro, Monsieur Pierre DIMBA, Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, pour l'examen de deux (02) projets de loi :

- le projet de loi portant exercice de la médecine ;
- le projet de loi portant organisation et fonctionnement de l'Ordre national des Chirurgiens-Dentistes de Côte d'Ivoire.

Ces deux (02) textes ont été adoptés à l'unanimité des membres présents de la CASC.

▪ TRAVAUX DE LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE (CSD)

Le mardi 16 avril 2024 à Yamoussoukro, la Commission de la Sécurité et de la Défense (CSD), présidée par Monsieur DJOUHA Kéhi Edouard, a reçu Monsieur Jean Sansan KAMBILÉ, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, pour l'examen du **projet de loi relatif à la protection des emblèmes de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Cristal-Rouge**.

Ce texte identifie et définit les emblèmes, les dénominations et les signaux distinctifs reconnus et protégés, dresse la liste des entités ou autorités habilitées à utiliser les emblèmes, les dénominations et les signaux distinctifs et enfin, identifie les domaines d'utilisation prévus des emblèmes, des dénominations et des signaux distinctifs.

Il a été adopté à l'unanimité des membres présents de la CSD.



Point de presse avec Monsieur Jean Sansan KAMBILÉ, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme

▪ SÉANCE PLÉNIÈRE DE DÉLIBÉRATIONS DU SÉNAT SUR SIX (06) PROJETS DE LOI

La Présidente du Sénat, Son Excellence Madame Kandia CAMARA, a présidé la séance plénière de délibérations des Sénateurs sur six (06) projets de loi, le mardi 23 avril 2024, à Yamoussoukro.

Il s'agit des textes ci-après :

- **projet de loi relatif aux professions d'Ingénieurs et d'Ingénieurs-Conseils du secteur du bâtiment et des travaux publics ;**

- **projet de loi portant exercice de la Médecine ;**

- **projet de loi portant organisation et fonctionnement de l'Ordre national des Chirurgiens-Dentistes de Côte d'Ivoire ;**

- **projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2023-672 du 12 juillet 2023 instituant des dispositions dérogatoires au Code électoral par réaménagement de ses articles 107, 111, 120, 141, 142, 162, 170, 191, 199 et 203 en vue de la tenue des élections locales et sénatoriales de 2023 ;**

- **projet de loi modifiant la loi n°61-415 du 14 décembre 1961 portant Code de la nationalité telle que modifiée par les lois n°72-852 du 21 décembre 1972, n°2004-662 du 17 décembre 2004 et n°2013-654 du 13 décembre 2013 ;**

- **projet de loi relatif à la protection des emblèmes de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Cristal-Rouge.**

Suite aux débats sur les rapports d'examens de textes et sur les dispositifs légaux, les six (06) projets de loi soumis aux délibérations du Sénat ont été adoptés à l'unanimité des Sénateurs présents.



Table de séance lors de la séance plénière de délibérations des Sénateurs sur six (06) projets de loi

AUDIENCES DE LA PRÉSIDENTE

LE PRÉSIDENT DE LA GRANDE ASSEMBLÉE NATIONALE DE TÜRKIYE REÇU EN AUDIENCE PAR LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT DE CÔTE D'IVOIRE

En marge de la 18ème session de l'UPCI qui se tenait en Côte d'Ivoire, la Présidente du Sénat, Son Excellence Madame Kandia CAMARA, a reçu le Président de la Grande Assemblée Nationale de

Türkiye, Son Excellence Monsieur Numan KURTULMUŞ, le mardi 05 mars 2024, à la permanence du Sénat à Abidjan.

Cette rencontre a été marquée par un tête à tête entre les deux Présidents, suivi d'une séance de travail entre les délégations ivoirienne et turque, d'un échange de présents et de la signature du Livre d'Or du Sénat par le Président de la Grande Assemblée Nationale de Türkiye.



Tête à tête entre la Présidente du Sénat, Son Excellence Madame Kandia CAMARA, et le Président de la Grande Assemblée Nationale de Türkiye, Son Excellence Monsieur Numan KURTULMUŞ

Au terme de la rencontre, Son Excellence Monsieur Numan KURTULMUŞ a tenu à saluer l'hospitalité ivoirienne manifestée à travers le bel accueil qui lui a été réservé ainsi qu'à sa délégation. Il a souhaité le renforcement de la coopération interparlementaire entre les deux pays et surtout l'accompagnement, à travers la diplomatie parlementaire, du partenariat gagnant gagnant entre la Côte d'Ivoire et la Türkiye.

À son tour, la Présidente Kandia CAMARA a salué la qualité et l'intensification des relations bilatérales entre les deux pays, grâce au leadership et à la volonté des Présidents, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA et Son Excellence Monsieur Recep Tayyip ERDOGAN.

Elle a rappelé l'ouverture du Sénat de Côte d'Ivoire à une coopération étroite avec la Grande Assemblée Nationale de Türkiye afin de renforcer au niveau parlementaire les excellentes relations entre les deux pays et entre les deux peuples.



Séance de travail entre les deux (02) délégations



www.senat.ci

UNE DÉLÉGATION DE DÉPUTÉS AUTRICHIENS REÇUE PAR LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT IVOIRIEN



Photo de famille avec la délégation de députés autrichiens

Son Excellence Madame Kandia CAMARA, Présidente du Sénat de Côte d'Ivoire, a reçu en audience une délégation de Députés du Conseil National autrichien, le mardi 12 mars 2024 au siège de l'Institution à Yamoussoukro.

Présente en Côte d'Ivoire dans le cadre d'une visite de travail, la délégation autrichienne était conduite par Monsieur Hermann BRÜCKL. Elle était accompagnée de Son Excellence Madame Ursula FAHRINGER, Ambassadrice de la République d'Autriche au Sénégal et couvrant plusieurs pays dont la Côte d'Ivoire.

Pour cette rencontre, la Présidente du Sénat avait à ses côtés plusieurs Sénateurs, des membres du Secrétariat Général et de son Cabinet.

Lors des échanges, la Présidente Kandia CAMARA a rappelé l'importance de la diplomatie parlementaire dans le renforcement des liens d'amitié et de coopération entre les États. Elle a souhaité l'approfondissement des relations entre les Parlements ivoirien et autrichien en commençant par la mise en place de groupes d'amitié.

Au terme de cette rencontre, le Chef de la délégation autrichienne a exprimé sa gratitude à la Présidente du Sénat pour l'accueil chaleureux et les échanges constructifs. Il a félicité les autorités ivoiriennes pour les progrès réalisés dans divers domaines, faisant de la Côte d'Ivoire, un exemple en Afrique.

LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE REÇUE EN AUDIENCE PAR LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT

La Présidente du Sénat, Son Excellence Madame Kandia CAMARA, a reçu en audience, le jeudi 21 mars 2024 à la permanence de l'Institution à Abidjan, Madame Françoise REMARCK, Ministre de la Culture et de la Francophonie.

A l'issue de cette audience, la Ministre de la Culture et de la Francophonie a traduit son admiration à la Présidente du Sénat pour son brillant parcours inspirant.

Elle a indiqué être venue recueillir les avis et les conseils de la Présidente du Sénat sur des chantiers du Ministère dont certains devront se faire avec les collectivités territoriales.

La rencontre a été également l'occasion d'annoncer au Sénat l'organisation du MASA 2024 qui, en plus du palais de la culture, va se déplacer dans plusieurs communes dont celle d'Abobo.

A son tour, la Présidente Kandia CAMARA s'est réjouie de cette visite. Elle a exprimé ses félicitations à la Ministre Françoise REMARCK pour le travail réalisé dans le cadre de la valorisation de la culture ivoirienne, de même que pour son apport dans la réussite de la CAN de l'hospitalité.

Elle a également réitéré la disponibilité du Sénat, qui assure la représentation des collectivités territoriales et des Ivoiriens établis hors de Côte d'Ivoire, à prendre toute sa place dans l'organisation du MASA 2024 pour la réussite de ce grand événement culturel.



Tête à tête entre la Présidente du Sénat, Son Excellence Madame Kandia CAMARA (à droite), et Madame Françoise REMARCK, Ministre de la Culture et de la Francophonie.

L'AMBASSADEUR D'ESPAGNE EN CÔTE D'IVOIRE REÇU PAR LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT

Le mercredi 27 mars 2024 à Abidjan, la Présidente du Sénat, Son Excellence Madame Kandia CAMARA, a reçu en audience Son Excellence Monsieur Rafael SORIANO ORTIZ, Ambassadeur d'Espagne en Côte d'Ivoire.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la diplomatie parlementaire, a permis aux deux personnalités d'échanger sur plusieurs sujets relatifs aux relations bilatérales entre la Côte d'Ivoire et l'Espagne.

Se réjouissant des progrès réalisés par la Côte d'Ivoire dans plusieurs domaines, le diplomate espagnol a

rappelé la volonté de son pays d'accompagner la dynamique de développement local.

Saluant la qualité des liens d'amitié et de coopération entre les deux pays, la Présidente Kandia CAMARA a réitéré, quant à elle, la disponibilité du Sénat ivoirien à renforcer la collaboration interparlementaire avec le Sénat espagnol.



Echanges entre la Présidente du Sénat, Son Excellence Madame Kandia CAMARA, et Son Excellence Monsieur Rafael SORIANO ORTIZ, Ambassadeur d'Espagne en Côte d'Ivoire

LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT REÇOIT L'AMBASSADEUR D'ALLEMAGNE EN CÔTE D'IVOIRE



La Présidente du Sénat, Son Excellence Madame Kandia CAMARA, et Son Excellence Monsieur Matthias VELTIN, Ambassadeur d'Allemagne en Côte d'Ivoire

La Présidente du Sénat, Son Excellence Madame Kandia CAMARA, a échangé avec Son Excellence Monsieur Matthias VELTIN, Ambassadeur d'Allemagne en Côte d'Ivoire, le mercredi 27 mars 2024, à la permanence du Sénat à Abidjan.

La Côte d'Ivoire et l'Allemagne entretiennent des rapports d'amitié et de coopération qui s'étendent à plusieurs domaines, notamment l'environnement, la technologie, la sécurité, les échanges commerciaux, la santé et l'éducation.

L'audience avec l'Ambassadeur d'Allemagne en Côte d'Ivoire a été l'occasion pour la Présidente du Sénat, de réitérer l'engagement de la chambre haute du Parlement ivoirien à contribuer activement, à travers la diplomatie parlementaire, au renforcement de la coopération ivoiro-allemande ainsi qu'au rapprochement des deux (02) peuples.

Rappelons qu'en juin 2023, le Sénat de Côte d'Ivoire avait reçu la visite d'une délégation du groupe parlementaire Allemagne – Afrique de l'Ouest. Cette rencontre avait permis d'entrevoir les bases d'une collaboration interparlementaire dynamique entre les deux pays.

LE PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE CORSAIR REÇU EN AUDIENCE PAR LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT



La Présidente du Sénat, Son Excellence Madame Kandia CAMARA, et Monsieur Pascal DE IZAGUIRRE, Président Directeur Général du groupe CORSAIR

Son Excellence Madame Kandia CAMARA, Présidente du Sénat, a reçu en audience Monsieur Pascal DE IZAGUIRRE, Président Directeur Général du groupe CORSAIR, le vendredi 1er mars 2024 à la permanence du Sénat à Abidjan.

Cette rencontre a été l'occasion pour les deux personnalités d'échanger sur plusieurs sujets d'intérêt commun.

À sa sortie d'audience, Monsieur Pascal DE IZAGUIRRE s'est dit satisfait de son entretien avec la Présidente de la chambre haute du Parlement ivoirien. Il a évoqué des projets de collaboration future incluant des initiatives pour soutenir les besoins éducatifs et de formation en Côte d'Ivoire.

Le PDG de CORSAIR a, par ailleurs, annoncé l'expansion des services de son groupe vers la Côte d'Ivoire, notamment avec l'acquisition d'un nouvel Airbus A330 Neo pour améliorer les conditions de voyage. Il a également souligné l'engagement citoyen de CORSAIR en Côte d'Ivoire, à travers diverses initiatives sociales et caritatives.

Pour sa part, la Présidente Kandia CAMARA s'est réjouie du bilan satisfaisant du partenariat entre le Sénat ivoirien et CORSAIR, tout en saluant les excellentes relations de coopération entre la Côte d'Ivoire et la France.



UNE DÉLÉGATION DE L'ASCAD REÇUE EN AUDIENCE PAR LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT



Photo de famille de la Présidente du Sénat avec la délégation de l'ASCAD

La Présidente du Sénat, Son Excellence Madame Kandia CAMARA, a reçu en audience une délégation de l'Académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines (ASCAD), conduite par son Président, le Professeur Antoine HAUHOUOT ASSEYPO, le mardi 02 avril 2024, à la permanence de l'Institution à Abidjan.

Les membres de la délégation sont venus exprimer la reconnaissance de l'ASCAD à la Présidente du Sénat pour son soutien lors de la célébration du vingtième anniversaire de cette académie.

La rencontre a été l'occasion pour la Présidente du Sénat de réaffirmer l'engagement de la chambre haute du Parlement ivoirien à accompagner l'ASCAD dans ses initiatives en faveur de la promotion de l'excellence et de l'innovation.

Elle a, par ailleurs, félicité les académiciens pour leurs œuvres qui honorent la civilisation africaine et participent fortement au rayonnement de la Côte d'Ivoire à travers l'Afrique et le reste du monde.

UNE DÉLÉGATION DE L'INSTITUT DE FORMATION POLITIQUE - AMADOU GON COULIBALY EN VISITE AU SÉNAT



Photo de famille avec la délégation de l'IFP-AGC

Une délégation d'auditeurs de la 3ème promotion de l'Institut de Formation Politique - Amadou Gon Coulibaly (IFP-AGC) a été reçue par la Présidente du

Sénat, Son Excellence Madame Kandia CAMARA, le mardi 23 avril 2024, au siège de l'Institution à Yamoussoukro.

Étaient présents aux côtés de la Présidente du Sénat, le vice-Président Monsieur SILUÉ Kagnon Augustin, la vice-Présidente Madame DIABY Makani, le Secrétaire Général de l'Institution Monsieur TOURÉ Ousmane Samassi, le Directeur de Cabinet de la Présidente du Sénat Monsieur KABRAN Assoumou ainsi que plusieurs membres de l'Administration et du Cabinet.

La rencontre a été un moment d'échanges et de partage d'expériences au cours duquel les auditeurs ont été édifiés sur le parcours inspirant de la Présidente Kandia CAMARA.

De plus, les membres de la délégation de l'IFP-AGC ont pu approfondir leurs connaissances sur la chambre haute du parlement ivoirien, à travers une présentation sur le rôle, les missions, l'organisation et le fonctionnement du Sénat.

Notons qu'en marge de cette rencontre, la délégation de l'IFP-AGC a assisté, plus tôt dans la journée, à la séance plénière (publique) de délibérations du Sénat sur six (06) projets de loi.

Créé en janvier 2021 pour contribuer à la formation et au renforcement des capacités des jeunes leaders et des cadres dirigeants déjà en activité, l'Institut de Formation Politique Amadou Gon Coulibaly (IFP-AGC) est ouvert à tous les citoyens, à tous les partis politiques, ainsi qu'à l'ensemble des mouvements et associations de la société civile.

ACTIVITÉS À LA LOUPE

LES PRÉSIDENTES DES SÉNATS IVOIRIEN ET CANADIEN PRÉSENTES À LA SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA BRVM ET LA BOURSE DE MONTRÉAL



La Présidente du Sénat ivoirien, Son Excellence Madame Kandia CAMARA (à gauche) et son homologue du Sénat canadien, Son Excellence Madame Raymonde GAGNÉ, sonnont la cloche de la BRVM

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et la Bourse de Montréal (MX) ont procédé, le mercredi 06 mars 2024, à la signature d'un protocole d'entente pour la mise en place d'un marché de produits dérivés au sein de l'UEMOA.

La Présidente du Sénat de Côte d'Ivoire, Son Excellence Madame Kandia CAMARA, et son homologue du Sénat Canadien, Son Excellence Madame Raymonde GAGNÉ, ont pris part à cette cérémonie qui s'est tenue au siège de la BRVM à Abidjan.

La signature de ce protocole d'entente permettra, selon les responsables des deux Institutions boursières, au marché financier régional de l'UEMOA d'entamer une nouvelle phase de son développement avec la mise en place d'un marché des produits dérivés, indispensable pour toute bourse qui se veut moderne et modèle, contribuant ainsi à l'attraction de nouveaux investisseurs à travers le monde.

PARTICIPATION DE LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT À LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA 18ÈME CONFÉRENCE DE L'UPCI



Photo de famille des Présidents d'assemblées parlementaires

La Présidente du Sénat, Son Excellence Madame Kandia CAMARA, a pris part à la cérémonie d'ouverture de la 18ème Conférence de l'Union parlementaire des États membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (UPCI), le lundi 04 mars 2024 au Palais des Congrès de l'hôtel Ivoire.

La Présidente Kandia CAMARA était accompagnée d'une forte délégation du Sénat composée des Vice-Présidents Sarra FADIKA SAKO, SILUÉ KAGNON Augustin, DIABY Makani ainsi que des Sénateurs TOURÉ Manindja épouse DIABATÉ, COULIBALY Boikary Kader, CISSE Mamadou, DAO Losseni, DEHE Paul, KONATE Lamine, ASSEKE YABA Adèle.

La cérémonie d'ouverture était présidée par Son Excellence Monsieur Adama BICTOGO, Président de l'Assemblée nationale, qui avait à ses côtés Son Excellence Monsieur Mouhamed Khouraihi NIASS, Secrétaire général de l'UPCI et Son Excellence Ali

Asghar Mohammadi SIJANI, Secrétaire général adjoint de l'UPCI.

Placée sous le thème "Changements climatiques dans le monde : quelle riposte des pays membres de l'UPCI ? », cette conférence a réuni 36 délégations avec des centaines d'officiels et 9 Présidents d'Institutions parlementaires issues des pays membres de l'Organisation de la Coopération Islamique.

Une délégation du Sénat a pris part aux travaux de cette 18ème Conférence de l'Union parlementaire des États membres de l'Organisation de la Coopération Islamique.

LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT PRÉSENTE À L'OUVERTURE DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DU CESEC



La Présidente du Sénat, Son Excellence Madame Kandia CAMARA, aux côtés des autres Présidents d'Institutions à l'occasion de l'ouverture de la première session ordinaire 2024 du CESEC

Le Conseil Économique, Social, Environnement et Culturel (CESEC) a procédé, le jeudi 14 mars 2024 à Abidjan, à l'ouverture de la première session ordinaire au titre de l'année 2024.

La Présidente du Sénat, Son Excellence Madame Kandia CAMARA, a pris part à cette importante activité, aux côtés d'autres Présidents d'Institutions.

La cérémonie solennelle a été l'occasion pour Dr Eugène AKA AOUELE, Président du CESEC, de décliner le programme d'activités de cette Assemblée consultative. Il a également annoncé, pour cette première session, la mise en place de deux nouvelles Commissions pour traiter de nouvelles thématiques.

Le Président du CESEC a réitéré l'engagement de l'Institution qu'il dirige à accompagner efficacement la dynamique de développement de la Côte d'Ivoire.

L'AMBASSADEUR D'ISRAËL EN CÔTE D'IVOIRE EN VISITE AU SÉNAT

L'Ambassadeur de l'Etat d'Israël en Côte d'Ivoire, Son Excellence Madame Rony Yédidia CLEIN, a été reçue, le mardi 19 mars 2024, au siège du Sénat à Yamoussoukro, par le Sénateur AHIBA Boguïé,

Secrétaire de la Commission des Relations Extérieures et des Ivoiriens Établis Hors de Côte d'Ivoire (CREIHCI).

Il représentait pour l'occasion Son Excellence Madame Kandia CAMARA, Présidente du Sénat de Côte d'Ivoire.

Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre d'une visite d'amitié et d'échanges initiée par la diplomate Israélienne dans la capitale politique ivoirienne.

Elle a été l'occasion d'échanger sur plusieurs sujets d'intérêt commun, notamment les relations diplomatiques et économiques entre la Côte d'Ivoire et Israël ainsi que les questions de paix et de sécurité.

Au nom de la Présidente Kandia CAMARA, le Vénérable AHIBA Boguïé a traduit l'engagement du Sénat à œuvrer pour un renforcement des relations entre les deux pays à travers la diplomatie parlementaire.



Photo de famille avec l'Ambassadeur d'Israël en Côte d'Ivoire (deuxième position en allant de gauche à droite)

DEUX VICES-PRÉSIDENTES DU SÉNAT PRÉSENTES À LA 68ÈME SESSION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME



Madame Makani DIABY, vice-Présidente du Sénat chargée de l'Éducation, de la Culture et du Tourisme



Madame Chantal FANNY, vice-Présidente du Sénat chargée des Ivoiriens établis hors de Côte d'Ivoire et de la Coopération Internationale.

La 68ème session de la Commission de la condition de la femme s'est tenue du 11 au 22 mars 2024, au siège des Nations Unies à New York, aux États Unis d'Amérique.

Cette rencontre internationale de haut niveau a enregistré la participation des Sénatrices Makani DIABY et Chantal FANNY, respectivement vice-Présidente chargée de l'Éducation, de la Culture et du Tourisme et vice-Présidente chargée des Ivoiriens établis hors de Côte d'Ivoire et de la Coopération Internationale.

Dans le cadre de cette session, la Sénatrice Chantal FANNY a pris part à une rencontre parallèle initiée par le Togo autour du thème « Renforcer la résilience socio-économique des femmes et des jeunes pour prévenir l'extrémisme violent ».

En sa qualité de vice-Présidente de l'Association des femmes parlementaires de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (ECOFEPA), Madame Chantal FANNY a fait un plaidoyer dans lequel elle a invité les femmes élues de l'Afrique de l'ouest à jouer un rôle crucial dans la gestion des conflits et dans la promotion de la paix dans l'espace communautaire. Elle a également souligné l'engagement de l'ECOFEPA à contribuer à la construction de sociétés plus stables et prospères.

De son côté, la Sénatrice Makani DIABY a pris part à une rencontre initiée par l'Union africaine autour de l'éducation de la jeune fille. A ce titre, elle a évoqué l'importance de l'autonomisation des femmes et des filles, tout en saluant l'Union Africaine pour son accompagnement sur les thématiques en lien avec la protection de l'enfant et de la jeune fille en Côte d'Ivoire. La vice-Présidente Makani DIABY a rappelé qu'une éducation de qualité est un investissement dans l'avenir de nos nations.

Notons que pour cette 68ème session de la Commission de la condition de la femme, le thème retenu était « Accélérer la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles en s'attaquant à la pauvreté et en renforçant les institutions et le financement dans une perspective d'égalité entre les hommes et les femmes ».

ATELIER D'APPROPRIATION DES GUIDES PRATIQUES DE PROPOSITION ET D'AMENDEMENT DE LOI AU SÉNAT



Remise des deux guides pratiques de procédure parlementaire aux Sénateurs et Députés

Les jeudi 04 et vendredi 05 avril 2024, s'est tenu au sein de la Chambre haute du Parlement, à Yamoussoukro, un atelier d'appropriation de deux guides pratiques de procédure parlementaire.

Il s'agit du guide d'élaboration de proposition de loi et du guide de procédure d'amendement, destinés aux Sénateurs et aux Députés.

Fruit de la collaboration entre le Sénat ivoirien et les Sénats français et allemand (Bundesrat), dans le cadre de la coopération avec INTER PARES, ces deux guides ont été élaborés à l'issue d'un processus entamé depuis 2022.

Ils ont pour objectif de permettre aux parlementaires ivoiriens (Sénateurs et Députés) de mieux exercer leurs missions constitutionnelles d'initiative de la loi et d'amélioration de la qualité de celle-ci, tout en prenant toutes leurs places dans l'exercice de la démocratie participative.

Précédé par la cérémonie officielle de remise des deux guides pratiques de procédure parlementaire aux Sénateurs et Députés, l'atelier de Yamoussoukro a été l'occasion pour les parlementaires de se familiariser à l'usage de ces guides et surtout de favoriser une coordination accrue dans le processus de proposition et d'amendement de lois entre le Sénat et l'Assemblée nationale.

Notons que les mardi 02 avril et mercredi 03 avril 2024, au siège de l'Assemblée nationale, à Abidjan, une délégation de Sénateurs, conduite par la vice-Présidente du Sénat, Madame Sarra Fadika SAKO, avait pris part, aux côtés des Députés, à la remise officielle du guide d'évaluation parlementaire des politiques publiques, élaboré avec le concours des partenaires cités plus haut.



Travaux en atelier

DONS DE LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DE YAMOUSSOUKRO

Une délégation du Sénat, conduite par la vice-Présidente Sarra FADIKA SAKO, a remis les dons de la Présidente de l'Institution, Son Excellence Madame

Kandia CAMARA, aux communautés religieuses de Yamoussoukro, le vendredi 05 avril 2024.

La délégation s'est rendue à l'évêché puis à la grande mosquée de la Paix de Yamoussoukro pour transmettre aux guides religieux le message et les dons de la Présidente du Sénat.

Exprimant leur profonde gratitude à Son Excellence Madame Kandia CAMARA pour ses dons en nature et en numéraire, les guides religieux ont formulé des bénédictions pour la Présidente ainsi que pour l'Institution qu'elle dirige.

Notons que ces dons sont une contribution de Madame la Présidente du Sénat pour soutenir les communautés religieuses de Yamoussoukro en cette période de communion et de partage.



Remise des dons de la Présidente du Sénat aux Communautés religieuses de Yamoussoukro

UNE DÉLÉGATION DE L'ASSOCIATION DES AMBASSADEURS DE CÔTE D'IVOIRE À LA RETRAITE EN VISITE AU SÉNAT



Photo de famille avec la délégation des Ambassadeurs de Côte d'Ivoire à la retraite

Le Sénat de Côte d'Ivoire a reçu la visite d'une délégation de l'association des Ambassadeurs ivoiriens à la retraite, le lundi 15 avril 2024, au siège de l'Institution à Yamoussoukro.

La délégation, conduite par Son Excellence Monsieur BLEU-LAINE Gilbert, vice-Président de ladite association, a été reçue par Monsieur YAPI N'Dohi Raymond, vice-Président du Sénat, qui avait à ses côtés Monsieur TRAORÉ Bamoudien, Président du Groupe parlementaire RHDP au Sénat, Monsieur ACAKPO-ADDRA Alain, Secrétaire Général Adjoint du

Sénat ainsi que plusieurs responsables et membres de l'Administration.

Cette visite institutionnelle a été l'occasion pour les Ambassadeurs Ivoiriens à la retraite de découvrir ou de redécouvrir la chambre haute du parlement ivoirien à travers des présentations et des échanges.

Au nom de la Présidente du Sénat, Son Excellence Madame Kandia CAMARA, le vice-Président N'DOHI YAPI Raymond a traduit sa reconnaissance pour l'initiative de cette visite qui permet à l'Institution de se rapprocher davantage des Ivoiriens.

Pour sa part, le Chef de la délégation a exprimé, au nom de ses pairs, ses vifs remerciements au Sénat pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé, pour la disponibilité des membres de l'Institution et pour les échanges constructifs qui leur ont permis de se familiariser avec les missions, l'organisation et le fonctionnement du Sénat.

La délégation a, par ailleurs, transmis ses félicitations à la Présidente du Sénat pour son leadership et pour son engagement à travailler, avec l'ensemble des Sénateurs, pour le bien-être des populations.

UNE DÉLÉGATION DU SÉNAT PRÉSENTE À LA 15ÈME CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'ASSEMBLÉES ET DE SECTIONS DE LA RÉGION AFRIQUE DE L'APF



Photo de famille

Une délégation du Sénat, conduite par Monsieur DJÉDJÉ Ilahiri Alcide, Président de la Commission des Relations Extérieures et des Ivoiriens établis hors de Côte d'Ivoire (CREIHCI), a pris part à la 15ème Conférence des Présidents d'Assemblées et de Sections de la Région Afrique de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF), les 18 et 19 avril 2024, à Port Louis, en République de Maurice.

Présidée par Son Excellence Monsieur Sooroodjdev PHOKEER, Président de l'Assemblée nationale de la République de Maurice, par ailleurs Président de la

Section mauricienne de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, cette Conférence a été l'occasion pour les participants de discuter sur divers sujets d'intérêt commun et de proposer des mesures constructives pour la région Afrique de l'APF.

Pour cette mission, le Président de la CREIHCI avait à ses côtés le Secrétaire Général du Sénat de Côte d'Ivoire, Monsieur TOURÉ Ousmane Samassi.

Outre la cérémonie d'ouverture, la délégation du Sénat ivoirien a pris part aux travaux de cette 15ème Conférence, marqués par la présentation du rapport des activités menées par la Région Afrique de l'APF.

Les participants ont également pu échanger sur :

- les situations politiques dans l'espace francophone africain ;
- les thèmes du débat général de la 30ème Assemblée régionale Afrique ;
- les aspects du fonctionnement de l'APF dans la Région.

S'inscrivant dans la dynamique de la diplomatie parlementaire, cette rencontre internationale a été un cadre de renforcement des liens d'amitié et de collaboration entre les différents Parlements membres de la zone Afrique de l'APF.

En marge de la Conférence, la délégation du Sénat a pris part à la cérémonie de remise des insignes de la Pléiade, Ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures, à plusieurs récipiendaires.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE DU GROUPE D'AMITIÉ INTER PARLEMENTAIRE CÔTE D'IVOIRE - ALLEMAGNE AU SÉNAT



Photo de famille des membres du groupe d'amitié interparlementaire Côte d'Ivoire -Allemagne au Sénat

Le Groupe d'Amitié interparlementaire République de Côte d'Ivoire - République Fédérale d'Allemagne au Sénat a tenu, le mardi 23 avril 2024 à Yamoussoukro, son assemblée générale constitutive.

Cette rencontre du groupe d'amitié a été présidée par Monsieur N'DOHI Yapi Raymond, Vice-Président du

Sénat en charge du Développement Durable et de l'aménagement du Territoire.

Fruit de la collaboration entre la Côte d'Ivoire et l'Allemagne, ce groupe d'amitié vise à renforcer les liens entre les parlementaires des deux nations, offrant ainsi une plateforme privilégiée pour le partage d'expertises, d'expériences et de bonnes pratiques.

Outre le renforcement des relations bilatérales, la mise en place de ce groupe d'amitié offre des perspectives de coopération enrichissantes.

Pour rappel, la demande de création de ce groupe d'amitié, ainsi que la mise à jour de la liste de ses membres ont été approuvées par le Bureau du Sénat, lors de sa réunion du jeudi 27 juillet 2023.

BON À SAVOIR

LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

Présidée par la Présidente du Sénat, la Conférence des Présidents comprend les vice-Présidents, les Présidents de groupes parlementaires ou leurs délégués en cas d'empêchement, les Présidents des Commissions permanentes ou leurs vice-Présidents en cas d'empêchement, les Présidents des Commissions spéciales intéressées.

Le Président de la République peut y déléguer un représentant.

Cette instance se réunit au début de chaque session ordinaire pour adopter l'ordre du jour des travaux du Sénat établi par le Président du Sénat.

La Conférence des Présidents peut se réunir pour examiner le programme prévisionnel des travaux de contrôle ou d'évaluation proposé par les Commissions.

Pour ce faire, les Commissions transmettent à la Conférence des Présidents, une fois par mois, la liste des auditions auxquelles elles procèdent dans le cadre de leur mission de contrôle.

Directeur de publication :

Roland KATOU

Rédaction :

Direction de l'Information Documentaire et de la Communication

Crédits Photos :

Sénat de Côte d'Ivoire sauf mentions

Production :

Sénat de Côte d'Ivoire

Boulevard de la Basilique B.P. 1546
Yamoussoukro

Contact: (+225) 27 30 61 81 50

Email: contact@senat.ci
www.senat.ci

